



Commission
européenne



**Evaluation de la
coopération de l'Union
européenne avec la
République Islamique
de Mauritanie
(2014-2020)**

Octobre 2021

Partenariats
internationaux



Chef de file
Merzhauser Str. 183
D-79100 Freiburg

Cette évaluation a été commandée par l'Unité d'évaluation de la Direction Générale des Partenariats Internationaux (DG INTPA) (Commission européenne)

Conduite par Particip GmbH



Les auteurs assument l'entière responsabilité de ce rapport, rédigé au nom de la Commission de l'Union européenne. Le rapport ne reflète pas nécessairement le point de vue de la Commission ou des autorités du pays concerné.
Personne de contact: tamara.ulla@particip.de

L'évaluation a été réalisée par:

Cécile Collin
Cheffe d'équipe Elisabeth Paul – Experte principale

Michel Vanbruaene
Expert principal

Zakaria Amar
Expert principal

Luc Lefebvre
Conseiller senior

Alain Antil
Conseiller thématique

Tino Smail
Expert méthodologique

Chloé Godon et Michael Lieckefett
Gestionnaires d'évaluation

Objectifs et champs de l'évaluation

Les objectifs principaux de l'évaluation sont de fournir une *appréciation globale et indépendante* de la coopération passée et actuelle de l'Union Européenne (UE) avec la République Islamique de Mauritanie (RIM), d'en tirer les *principaux enseignements* et de formuler des *recommandations* en vue de guider les responsables décisionnaires au Service Européen pour l'Action Extérieure et à la Direction générale des Partenariats Internationaux, sur la façon d'améliorer les stratégies, les programmes et la mise en œuvre des interventions, actuelles et futures.

L'évaluation porte sur toute la coopération au développement de l'UE avec la RIM de **2014 à 2020** et couvre à la fois les actions financières et non-financières. Les actions d'autres Directions générales de la Commission européenne (Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes ; Affaires maritimes et pêche ; Commerce ; et Migration et affaires intérieures)

sont analysées en termes de coordination et cohérence par rapport aux actions de développement, dans le cadre de l'approche intégrée et du nexus Humanitaire-Développement.

L'évaluation porte notamment sur les *secteurs d'intervention* prioritaires identifiés dans le Programme indicatif national (PIN) du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) et est structurée autour des macro-secteurs *gouvernance, sécurité, migration, santé ainsi que résilience et croissance inclusive*. L'analyse prend en compte également des questions transversales, telles que *l'égalité hommes-femmes, l'environnement, la démographie ou les droits humains* (« approche basée sur les droits humains»), ainsi que d'autres thèmes contribuant au succès de la coopération de l'UE et à l'atteinte de ses objectifs, entre autres éducation et visibilité.

Données collectées pendant l'évaluation



QUATRE RÉGIONS-CLÉS

(Assaba, Guidimakha, Nouadhibou et Trarza) et une dizaine de communes visitées pour des observations directes sur nombreuses interventions dans différents secteurs.



PLUS DE 1000 DOCUMENTS REVUS

sur les différents secteurs d'intervention en Mauritanie en plus d'une documentation riche des interventions individuelles, et plus de 50 sites internet parcourus.



PLUS DE 220 PERSONNES INTERROGÉES

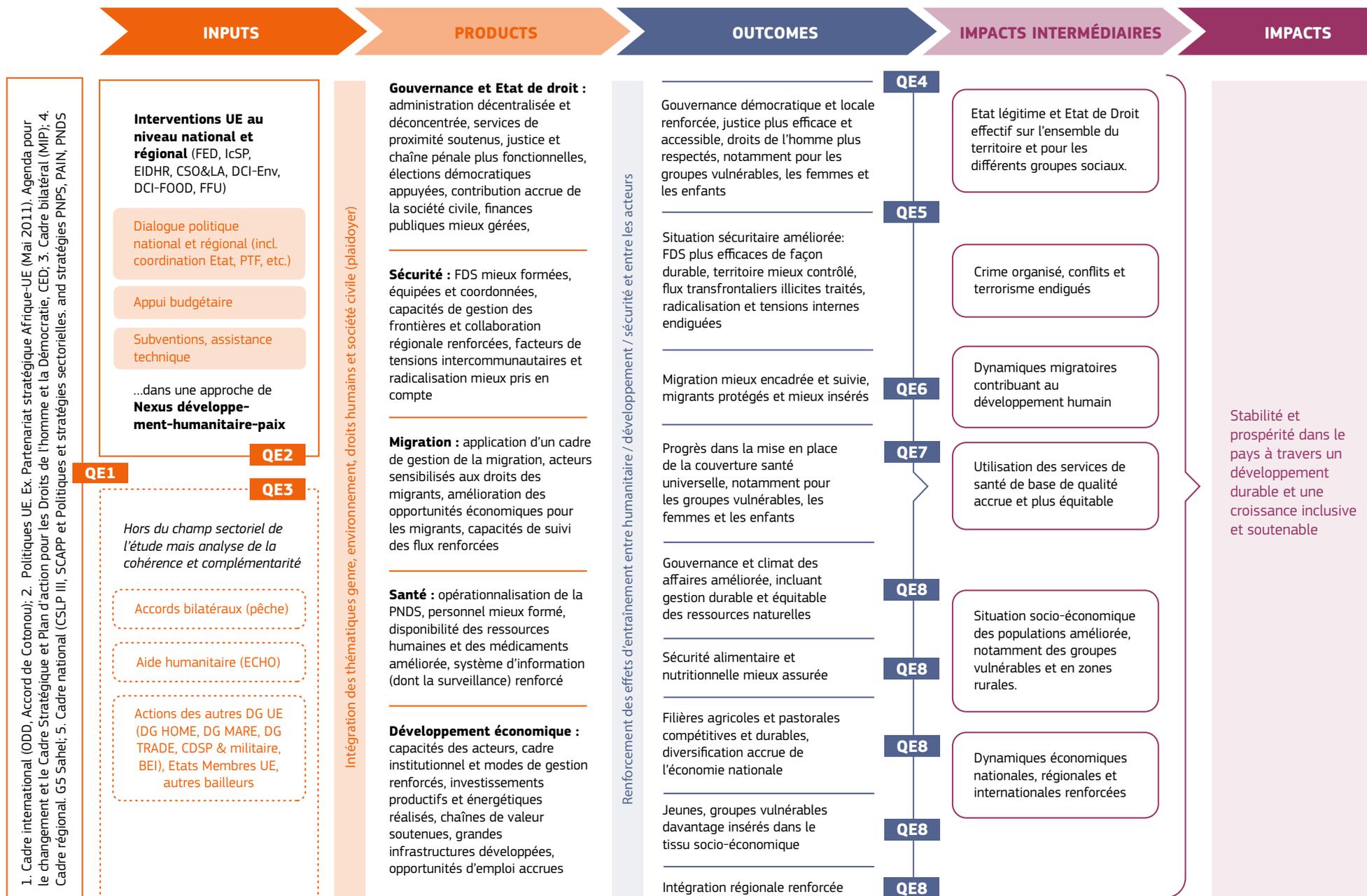
à Bruxelles et en Mauritanie telles que des fonctionnaires européens, chefs de projet et membres des équipes de projet, représentants de la société civile, représentants des États membres de l'UE, représentants des institutions nationales et autres acteurs. En moyenne 40 entretiens ont été conduits par secteur d'analyse. Au total, plus de 90 acteurs mauritaniens ont été interrogés.



12 GROUPES DE DISCUSSION

organisés avec les individus qui ont bénéficié directement et indirectement des différentes interventions ainsi qu'avec certaines organisations de la société civile.

Illustration 1 Diagramme de la logique d'intervention générale et couverture de la logique par les questions d'évaluation



Contexte

Frontalière du Sénégal, du Mali, du Sahara occidental et de l'Algérie, la Mauritanie occupe une position stratégique majeure avec un rôle pivot dans plusieurs *dynamiques régionales et internationales*, comme les migrations ou dynamiques sécuritaires. Suite à son indépendance en 1960, la RIM a connu plusieurs régimes autoritaires. Sa première transition démocratique s'accompagne d'une constitution modernisée instaurant le principe de l'alternance politique en 2007. Cette transition n'a été que de courte durée et l'armée a rapidement repris le pouvoir. En 2019, la RIM réalise néanmoins sa première alternance politique lors des élections présidentielles.

Malgré les *difficultés de la situation politique* du pays (enjeux de représentation politique, de transparence et de redevabilité des institutions), l'UE a continué à lui apporter un appui considérable à travers différents instruments, principalement le FED et l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix, en parallèle à l'accord de pêche qui implique également d'importants transferts financiers. Le pays a aussi bénéficié significativement du Fonds fiduciaire d'Urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique créé en 2015 en plus de plusieurs lignes budgétaires thématiques comme le renforcement des organisations de la société civile et autorités locales, l'environnement, l'énergie et l'instrument européen pour la démocratie et les droits humains. Tandis que

l'appui de l'UE à la RIM a été longtemps concentré sur l'amélioration des infrastructures du pays, le 10^{ème} FED marque un changement de cap vers une *coopération davantage axée sur les objectifs stratégiques* autour de la bonne gouvernance, l'intégration régionale et les secteurs vitaux du pays (Objectifs du Millénaire pour le Développement, sécurité alimentaire). Le 11^{ème} FED continue dans cette direction avec secteurs prioritaires (Sécurité alimentaire et agriculture durable, État de droit, Santé) qui reflètent ces orientations stratégiques.

Méthodologie

L'évaluation s'est basée sur la logique d'intervention et une analyse de contribution qui a permis d'examiner les chaînes causales principales tout en prenant en compte les spécificités et changements du contexte. L'équipe a développé un cadre d'analyse basé sur une matrice d'évaluation structurée autour de *huit questions d'évaluation*, dont certaines s'appliquent de façon transversale à l'ensemble de la coopération et d'autres portent sur les effets de la coopération dans les macro-secteurs. Outre l'analyse documentaire, l'analyse s'est fondée sur des entretiens semi-structurés et groupes de discussion. Malgré la pandémie mondiale, des membres de l'équipe d'évaluation ont pu se rendre sur le terrain et certains experts internationaux ont travaillé en tandem avec les experts nationaux sur place.

Marché de la pêche sur les rives mauritaniennes, Emploi décent et pêche artisanale durable en Mauritanie soutenus dans le cadre du programme (Promopêche) © Cécile Collin



Questions d'évaluation

QUESTIONS TRANSVERSALES



QE1: ADEQUATION DE LA STRATEGIE AUX BESOINS DU PAYS

Dans quelle mesure la stratégie de l'UE avec la RIM correspond aux **besoins, et aux priorités des bénéficiaires de la Mauritanie, et des partenaires et institutions** compte tenu du contexte régional?



QE2: INSTRUMENT ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Dans quelle mesure la combinaison des différents **instruments de coopération, partenaires et modalités d'aide**, ainsi que les processus internes (Nexus Humanitaire-Développement-Paix) ont-ils été adéquats pour l'atteinte des résultats attendus ?



QE3: COORDINATION ET COMPLEMENTARITE

Dans quelle mesure l'appui de l'UE a-t-il été **coordonné et complémentaire** avec celui des autres partenaires techniques et financiers, en particulier avec les Etats membres ?

QUESTIONS SECTORIELLES



QE4: GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT

Dans quelle mesure l'appui de l'UE a-t-il contribué à l'établissement d'un **état de droit** et au renforcement de la **gouvernance démocratique** ?



QE5: SECURITE

Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué à la **sécurisation** du pays compte tenu de la dimension régionale – transfrontalière?



QE6: MIGRATION

Dans quelle mesure l'appui de l'UE a-t-il contribué à **intégrer la migration dans les dynamiques de développement humain** du pays?



QE7: SANTE

Dans quelle mesure l'appui de l'UE a-t-il contribué à améliorer la **santé des populations, en particulier les groupes vulnérables**, de façon durable ?



QE8: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans quelle mesure l'appui de l'UE au développement rural a-t-il contribué aux **dynamiques de résilience et développement économique durable et inclusif** ?

Conclusions

Groupe	Conclusion	Liens avec les principales QE
Conclusions sur les orientations stratégiques	1. Rôle global de la coopération UE-Mauritanie	QE 1, 3 et 4-8
	2. Approches stratégiques	QE 1, 2 et 4-8
	3. Prise en compte du contexte	QE 1 et 4-8
	4. Dimension régionale	QE 1, 2 et 3
Conclusions sur la dimension opérationnelle de la coopération	5. Enjeux de partenariat et d'appropriation	QE 1 et 2
	6. Pilotage et suivi	QE 2, 3, 5
	7. UE et États membres	QE 3
	8. Coordination et bailleurs non-traditionnels	QE 3
Conclusions sectorielles	9. Gouvernance et État de droit	QE 1-3 et 4
	10. Sécurité	QE 1-3 et 5
	11. Migration	QE 1-3 et 6
	12. Santé	QE 1-3 et 7
	13. Résilience, croissance inclusive et durable	QE 1-3 et 8

Les orientations stratégiques

La coopération UE-Mauritanie a couvert des secteurs parfois très larges (gouvernance, croissance inclusive et durable) et de multiples axes d'intervention clés et a joué un rôle décisif dans la formulation et la mise en place des stratégies sectorielles nationales dans plusieurs secteurs ainsi que sur le développement du pays (C1).

L'évolution de la stratégie d'intervention, initialement orientée autour d'appuis structurants, n'a pas suivi de cadre stratégique unique clair ces dernières années, avec plusieurs cadres stratégiques répondant aux évolutions du contexte. Le focus sur la dimension institutionnelle, malgré son intérêt, a montré des limites (C2).

Les différents paramètres du contexte ont été pris en compte de façon variable, avec des projets dédiés à la jeunesse et soutenant la promotion de la femme, ainsi que des efforts pour soutenir des approches relativement innovantes, qui ont connu parfois des difficultés dans la conception et l'opérationnalisation (C3).

Certains appuis ont concerné plusieurs pays ou des institutions régionales, mais la dimension régionale n'a été que partiellement traitée par la coopération UE-Mauritanie (C4).

La dimension opérationnelle de la coopération

La mise en œuvre de la stratégie de coopération a été confrontée à d'importants enjeux de partenariat et d'appropriation (C5).

Au niveau global et pour certains projets, le pilotage de la stratégie de coopération est resté très général. Ceci est lié à une définition large des objectifs et à des outils qui ne permettent pas le suivi d'indicateurs et d'effets précis, ou qui ne sont pas systématisés (C6).

Malgré l'absence de programmation conjointe, les échanges et synergies avec les EM sont réguliers, mais sans pleine capitalisation stratégique sur les avantages comparatifs de chacun. Ils deviennent progressivement des partenaires de mise en œuvre pour l'UE et diminuent leur coopération bilatérale (C7).

Des investissements significatifs ont été réalisés par l'UE pour soutenir la coordination et les approches nationales, mais leur efficacité a été amoindrie par l'absence de réel encadrement national et le défaut de participation des bailleurs non-traditionnels dans les cadres de coordination mis en place (C8).

Conclusions sectorielles :

Gouvernance et État de droit : L'appui de l'UE a contribué de façon variable à l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit avec en particulier des apports significatifs à la protection des droits humains, à l'émergence d'acteurs crédibles de la société civile et à la réforme des finances publiques (C9).

Sécurité : L'UE a fourni un appui considérable et novateur au secteur de la sécurité, en particulier aux stratégies du gouvernement sur la sécurité et le développement, à l'approche régionale du G5 Sahel et à la prévention de la radicalisation. Les effets de l'appui sur les dynamiques sécuritaires de la sous-région sont peu visibles à ce stade, et les projets au niveau national ciblent avant tout la prévention (C10).

Migration : L'UE joue un rôle essentiel dans l'appui à la gestion nationale de la migration et la structuration des flux migratoires transfrontaliers, avec des résultats en matière de sécurité. Néanmoins, le potentiel économique n'est pas optimisé et les améliorations directes pour la protection des droits des migrants sont limitées (C11).

Santé : L'appui de l'UE a contribué à améliorer de façon durable la gouvernance du secteur de la santé et l'accessibilité équitable à des services de santé essentiels de qualité, et ce faisant, à répondre au nouveau contexte de pandémie (C12).

Résilience, croissance inclusive et durable : L'UE a joué un rôle positif pour soutenir la dynamique du pays en matière de croissance inclusive, dans un contexte impacté par les aléas climatiques, des faiblesses institutionnelles et l'insécurité régionale. Les effets des appuis sont principalement ressentis au niveau local dans les zones d'intervention, et sont pour certains encore modestes (C13).



Recommandations

L'évaluation a abouti à l'identification de 11 recommandations principales, celles-ci sont résumées ci-dessous et présentées plus en détail dans les pages suivantes.

La réponse des services de l'Union Européenne aux recommandations est publiée sur le site internet de la Commission Européenne.

➤➤ VERS LA REPONSE DES SERVICES DE L'UNION EUROPEENNE

			 Importance	 Urgence
Recommandations transversales	R1	Assurer la mise en place d'une stratégie de coopération pays de l'UE claire, structurante et suivie couvrant l'ensemble des appuis	Haute	Haute
	R2	Soutenir l'adéquation de la stratégie au contexte avec un double ancrage institutionnel et local incluant une composante plus forte d'appui à la base en renforçant le bottom up	Haute	Haute
	R3	Renforcer le partenariat avec les structures étatiques aux différents stades du cycle de programmation pour améliorer l'harmonisation des priorités, l'appropriation et la durabilité dans les appuis dispensés	Haute	Haute
	R4	Consolider la cohérence et les synergies au niveau interne pour la convergence des interventions et l'opérationnalisation du nexus, et au niveau externe avec les Etats Membres, PTF et bailleurs non traditionnels	Moyenne	Moyenne
	R5	Renforcer les mécanismes de suivi et d'ajustement des interventions pour une meilleure redevabilité et efficacité pour identifier des effets consolidés de la stratégie et structurer davantage l'implication des branches de coopération des EM	Haute	Moyenne
Recommandations sectorielles	R6	Renforcer l'appui à la société civile dans les secteurs stratégiques et étendre les actions « pilotes » de développement territorial, de protection des droits humains et d'appui aux réformes des finances publiques	Haute	Moyenne
	R7	Renforcer le traitement des risques sécuritaires immédiats avec un cadre stratégique d'ensemble, le ciblage des flux transfrontaliers et la convergence des appuis nationaux des différents pays concernés avec les financements régionaux	Haute	Haute
	R8	Favoriser une approche transversale plurisectorielle et transfrontalière de la migration en lien avec le développement économique et le renforcement de l'état de droit dont la prise en compte des vulnérabilités des populations migrantes	Haute	Haute
	R9	Consolider les acquis du PASS en matière de partenariat, d'appui aux réformes structurantes et à la poursuite de la couverture santé universelle selon ses trois dimensions (offre, demande et qualité des soins)	Haute	Haute
	R10	Poursuivre et renforcer l'approche actuelle de chaîne de valeur des projets SANAD aux niveaux central et déconcentré avec un cadre programmatique plus efficient et assumer pleinement le leadership de l'UE dans ce secteur	Haute	Haute
	R11	Favoriser les opportunités de synergies et de leviers mutuels 'gagnant-gagnant' entre projets, notamment entre les financements SANAD et EUTF et l'insertion professionnelle après les FTP	Moyenne	Haute

Recommandations transversales

R1

Mettre en place et assurer un suivi systématique d'une stratégie unique de coopération pays de l'UE ; celle-ci doit servir à structurer l'ensemble des appuis fournis dans le pays tout en les intégrant dans le cadre d'une approche régionale.



Cette recommandation est liée principalement aux Conclusions 1 & 2.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'économie SG, DG ECHO, DG MARE, DG HOME, DG REGIO, DG TRADE, DG ENV, DG GROW.

Pistes d'action principales :

- R.1.1 Soutenir la formulation d'une stratégie pays d'ensemble qui devrait : i) être développée en impliquant les différents services de l'UE impliqués dans l'action extérieure (y compris les différentes Directions Générales) ; ii) découler d'une stratégie régionale ; iii) être dotée d'un plan d'action clair ; iv) être suivie et mise à jour, si nécessaire, en fonction de l'évolution du contexte.
- R.1.2 Renforcer la cohérence entre le cadre stratégique et programmatique (alignement des interventions de l'UE au cadre stratégique et révision du cadre stratégique si besoin par rapport aux enjeux du contexte et au rythme de mise en œuvre de la programmation).
- R.1.3 Continuer l'appui à des stratégies nationales de développement de long terme à vocation structurante, incluant gouvernance économique, services de base et ciblage des populations les plus vulnérables (catégories sociales et zones géographiques enclavées).

Que faut-il améliorer ?

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

Écarts entre le cadre stratégique et le cadre programmatique

Vision stratégique de long terme pour soutenir des appuis UE structurants, prenant en compte l'évolution des instruments

En matière de choix des axes sectoriels, **une approche multisectorielle avec de multiples priorités et enjeux** de certains aspects de gouvernance, sur le plan économique notamment, au niveau transversal

- Assurer une cartographie de l'ensemble des interventions et de leur évolution.
- Utiliser l'outil OPSYS (ou tout autre outil informatique) pour le cadre stratégique et le cadre programmatique et le suivi des appuis.
- Continuer l'appui à des stratégies nationales de développement de long terme à vocation structurante.
- Soutenir la prise en compte de la gouvernance, en particulier économique comme secteur prioritaire spécifique et son intégration transversale, ainsi que l'opérationnalisation des réformes et la transparence.
- Continuer les appuis sur base des dynamiques lancées en matière de services de base (santé, éducation) et ciblage des populations les plus vulnérables (sécurité alimentaire, insertion socio-économique).

Objectifs des appuis institutionnels pas toujours clairs ou intégrés dans un plan à long terme de renforcement de l'action publique

Récent développement de logiques projet hors d'un cadre stratégique pays, sans consolidation des résultats des projets

Certains objectifs définis de façon trop large et non mesurables

Intégration des interventions en Mauritanie dans **une stratégie régionale**

- Soutenir la définition d'objectifs de renforcement des capacités institutionnelles pour les projets sur base de diagnostics et plans d'action à long terme des services.
- Introduire des indicateurs relatifs au renforcement institutionnel (et pas en bout de chaîne) et des méthodes de suivi-évaluation de type outcome-mapping. Des exemples d'indicateurs sont le statut de révision des procédures, niveau de communication et d'interaction entre services, pourcentage de fonctionnaires ayant reçu une formation etc.
- Soutenir la formulation d'une stratégie pays d'ensemble à laquelle les différentes directions et différents instruments financiers devraient contribuer. Cette stratégie devrait découler d'une stratégie régionale suivie, avec un plan d'action clair, et être mise à jour, si nécessaire, en fonction de l'évolution du contexte.
- Assurer que les appuis soient centrés autour des vulnérabilités clés et d'objectifs spécifiques permettant le pilotage.
- Soutenir les approches conjointes entre pays sur les dynamiques transfrontalières dans le cadre d'une stratégie régionale.

R2



Améliorer l'adéquation au contexte de la stratégie de coopération avec un double ancrage institutionnel et local incluant une composante plus forte d'appui à la base. Cette adéquation au contexte passe aussi par une articulation renforcée des appuis institutionnels avec des résultats opérationnels, une formulation plus réaliste, une meilleure prise en compte de la complexité multiculturelle et linguistique arabophone, de la démographie, et la poursuite d'approches innovantes adaptées spécifiquement au contexte.

Cette recommandation est liée principalement aux Conclusions 2, 3 & 7

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'économie.

Pistes d'action principales :

- R.2.1. Favoriser le renforcement des capacités existantes (plutôt que la création de nouvelles entités institutionnelles) et renforcer l'articulation des appuis institutionnels avec des résultats opérationnels, en assurant l'intégration d'objectifs et actions spécifiques au niveau opérationnel par les acteurs étatiques et en même temps que les appuis institutionnels.
- R.2.2. Développer davantage le renforcement des capacités des différents acteurs au niveau local et les approches à base communautaire.

- R.2.3. Soutenir la définition et le pilotage d'objectifs de renforcement des capacités institutionnelles pour les projets sur base de diagnostics et plan d'action à long terme des services.
- R.2.4. Continuer la mise en place d'approches pilotes innovantes liées aux spécificités du contexte (interrelations gouvernance locale, articulation sécurité et développement, le renforcement de la gouvernance sécuritaire par la base, l'appui aux approches nationales de radicalisation, insertion des populations les plus à risque, structuration des secteurs économiques clés avec la société civile).
- R.2.5. Favoriser l'implication systématique des acteurs locaux dans la formulation des projets en tenant compte la complexité multiculturelle, et les enjeux démographiques, de la Mauritanie dans la conception des interventions.
- R.2.6. Prendre en compte au niveau des ressources humaines affectées à la DUE l'aspect linguistique arabophone ainsi que pour le choix des partenaires de mise en œuvre et soutenir leur intégration dans les institutions partenaires.

Que faut-il améliorer ?

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

Nombreux appuis institutionnels dispensés mais **ne permettant pas de résultats opérationnels**

Pas assez d'actions au niveau local

Approches pilotes innovantes mises en place prenant en compte les spécificités du contexte avec des résultats intéressants

Projets ambitieux et peu réalistes par rapport au pays, aux capacités locales et de mise en œuvre, avec le besoin fréquent de les reformuler

Les **spécificités culturelles du pays peu prises en compte** dans la conception des projets

Peu de personnel arabophones à la DUE ainsi que parmi les partenaires de mise en œuvre

- Renforcer l'articulation des appuis institutionnels avec des résultats opérationnels, avec des objectifs et actions spécifiques au niveau opérationnel par les acteurs étatiques et en même temps que les appuis institutionnels.
- Développer le renforcement des capacités des différents acteurs au niveau local et les approches à base communautaire afin de contribuer à une meilleure gouvernance locale qui répond aux besoins des bénéficiaires.
- Continuer la mise en place d'approches pilotes innovantes liées aux spécificités du contexte (interrelations gouvernance locale, sécurité et développement, insertion des populations les plus à risque, structuration des secteurs économiques clés avec la société civile).
- Favoriser l'implication systématique des acteurs locaux dans la formulation des projets.
- Analyser et prendre en compte les spécificités multiculturelles et de la Mauritanie dans la conception des projets, par exemple avec une « Cultural dimensions analysis »¹.
- Assurer la prise en compte au niveau des ressources humaines affectées par l'UE en DUE de l'aspect linguistique arabophone et les partenaires de mise en œuvre, et soutenir leur intégration dans les institutions partenaires.

¹ | Hans Gullestrup, Cultural Analysis: Towards Cross-Cultural Understanding, Copenhagen: Copenhagen Business School Press, 2006; Fons Trompenaars and Peter Woolliams, Business Across Cultures, West Sussex: Capstone Publishing, Ltd., 2003; Charles Hampden-Turner and Fons Trompenaars, Building Cross-Cultural Competence, New Haven & London: Yale University Press, 2000.

Spécificités et particularités de la structure démographique du pays, de plus en plus pluriethnique et les questions d'équité et droits humains afférentes **apparaissent peu dans la conception des appuis**

Prise en compte des **vecteurs de crise**

Nouveaux partenaires mobilisés sans antériorité et réelles capacités de mise en œuvre dans le pays

- Assurer la prise en compte des enjeux démographiques et la diversité des groupes sociaux du pays, incluant en matière d'équité et respect des droits humains dans la conception et exécution des appuis, et les paramètres à prendre en compte pour définir et formuler une intervention et cibler les bénéficiaires.
- En particulier inclure au premier chef les enjeux des populations migrantes.
- Et ceux liés aux rôles des différents groupes ethniques dans les dynamiques mauritaniennes (de gouvernance et de légitimité des différents groupes sociaux).
- **Secteur de l'éducation** – soutenir les actions du gouvernement, dans les centres d'accueil pour les enfants talibés, qui pourraient être accompagnées par des appuis complémentaires, notamment pour favoriser les passerelles avec l'enseignement formel.
- Assurer que les partenaires de mise en œuvre envisagés **ont une bonne connaissance du contexte et des instruments et une capacité de mobilisation rapide ainsi que du personnel arabophone.**

R3

Renforcer le partenariat avec les structures étatiques aux différents stades du cycle de programmation.



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 5.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG INTPA et autres DGs concernées, Gouvernement dont Ministère de l'économie et autres ministères sectoriels.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : partenaires de mise en œuvre, Etats Membres

Pistes d'action principales :

- R.3.1. Définir les rôles et responsabilités des services étatiques dans la mise en œuvre des interventions financés par l'UE avec des objectifs spécifiques, en particulier dans les projets en gestion directe et incluant suivi et coordination. Cela vise à assurer des composantes et objectifs pour les services étatiques dans la programmation, et assurer leur implication dans les projets mis en place.
- R.3.2. Assurer un dialogue annuel au niveau sectoriel, puis global, pour le pilotage du portefeuille d'interventions, et soutenir une communication régulière et l'utilisation de leviers supplémentaires au niveau UE ou du gouvernement mauritanien en cas de difficultés, documenté pour le suivi.
- R.3.3. Soutenir le dialogue politique dans le choix des axes d'intervention et pour l'implication des acteurs nationaux.

- R.3.4. En lien avec la Recommandation 2, éviter les formulations de projet externes proposées aux institutions étatiques et privilégier les logiques de co-construction sur base des enjeux des zones et acteurs ciblés. Assurer la réalisation de diagnostics et études de contexte et de besoin conjointes pour des bases factuelles dans la définition des appuis, et prévoir leurs révisions régulièrement pour soutenir la dynamique partenariale et la création d'espaces de dialogue.
- R.3.5. Assurer la planification précise des coûts de maintenance anticipés, ainsi que des contreparties nationales et engagements étatiques requis pour assurer la durabilité des résultats des différents projets financés (contribution de la part des acteurs étatiques au projet, budget de maintenance à disponibiliser, évolution institutionnelles et engagement politiques nécessaires) .

Que faut-il améliorer ?

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

Niveau d'implication et de communication entre l'UE, les partenaires de mise en œuvre et les services étatiques **parfois limité**

Structures étatiques au niveau central souhaitant appui budgétaire et infrastructures, **vision qui n'est pas partagée par l'UE**

Engagement des services étatiques pour la durabilité des résultats limité, avec une tendance à l'attentisme dans les interventions sans contrepartie

Appuis dispensés (création d'entités, infrastructures) **en prenant en compte la durabilité de façon limitée**

- Assurer la révision régulière du cadre de partenariat, stratégique et programmatique, qui permet la dynamique partenariale et des espaces de dialogue, au-delà de la seule revue à mi-parcours et en renforçant les échanges avec les différents partenaires mauritaniens
- Assurer un dialogue annuel dans tous les secteurs, puis global, pour le pilotage du portefeuille d'interventions
- Définir les rôles et responsabilités des services étatiques dans la mise en œuvre des interventions avec des objectifs spécifiques, en particulier dans les projets en gestion directe et incluant suivi et coordination
- Soutenir une communication régulière et l'utilisation de leviers supplémentaires au niveau UE ou du gouvernement mauritanien en cas de difficultés avec l'implication d'autres acteurs notamment
- En lien avec la reco 2, éviter les formulations de projet externes proposées aux institutions étatiques et privilégier les logiques de co-construction sur base des enjeux des zones et acteurs ciblés
- En lien avec la reco 2, assurer la réalisation de diagnostics et études de contexte et de besoin conjointes pour des bases factuelles dans la définition des appuis et priorités, et prévoir leur révision régulière pour soutenir la dynamique partenariale et la création d'espaces de dialogues
- Soutenir l'intégration de la collecte de données / systèmes d'information fiables dans les différents secteurs.
- Assurer la planification précise et l'engagement des coûts de maintenance anticipés, contreparties nationales et engagements étatiques requis suite aux différents appuis dispensés
- Renforcer l'intégration des stratégies de sortie et la prise en compte de la durabilité des résultats de façon systématique dans la conception des projets lors de la définition des appuis



Consolider la cohérence et les synergies au niveau interne pour la convergence des interventions et l'opérationnalisation du nexus, et au niveau externe avec les États membres, PTF et bailleurs non traditionnels :

- **au niveau interne**, entre les secteurs, les Directions générales, avec les DUE des pays frontaliers, afin d'accroître l'opérationnalisation du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix via une meilleure identification et une exécution conjointe.
- **au niveau externe**, soutenir la capitalisation sur les avantages comparatifs des États membres, continuer les efforts pour assurer la coordination, complémentarité et cohérence des approches avec les autres PTF et appuyer l'engagement des bailleurs non-traditionnels autour des stratégies nationales avec le soutien du gouvernement et des acteurs nationaux.

Cette recommandation est liée aux Conclusions 4, 8, 9 & 10.

Priorité : Importance moyenne à l'horizon moyen terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DUE des pays suivants Mauritanie, Sénégal, Mali, et Algérie, DG INTPA (unité Joint Programming), DG ECHO, DG Trade, DG Regio, DG Trade, États membres.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DG HOME, Ministère de l'économie.

Pistes d'action principales :

- R.4.1. Assurer un cadre de concertation pour l'ensemble des acteurs de l'UE intervenant en Mauritanie de façon systématisée (au moins annuellement).
- R.4.2. Renforcer l'identification des synergies entre projets et secteurs, et l'implication des directions de l'UE concernées par un sujet / objectif aux différents stades de la programmation et tout au long du nexus (analyses de besoins et définition des priorités partagés, renforcement de la communication et du partage d'information, planification conjointe), incluant opérationnalisation d'approches conjointes entre DG.
- R.4.3. Assurer les échanges avec les DUE des pays frontaliers et autres pays pertinents (comme le Mali, le Maroc ou l'Algérie) lors de la programmation et du suivi pour identifier les opportunités de complémentarités et répliation des approches en particulier pour les problématiques transfrontalières.
- R.4.4. Soutenir une cartographie mise à jour des interventions UE et États membres à des fins de planification stratégique, l'identification et l'utilisation des avantages comparatifs de chaque acteur.
- R.4.5. Renforcer la collaboration, au siège et dans le pays, entre l'UE et les principaux partenaires sectoriels.
- R.4.6. Développer les interactions avec les bailleurs non-traditionnels, notamment autour des stratégies de développement du gouvernement, avec un rôle du gouvernement en la matière.

Que faut-il améliorer ?

Projets mis en place en silos,
avec peu d'approches cross-
sectorielles

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

- Renforcer l'identification des synergies entre projets et secteurs, et l'implication des Directions Générales de l'UE concernées par un sujet / objectif aux différents stades de la programmation et entre les différents éléments du nexus, incluant opérationnalisation d'approches conjointes entre DG

Pas de synergies entre la programmation de la Mauritanie et celle du Mali, voire du Maroc, Sénégal et Algérie, en dépit d'enjeux communs

Synergies entre DG ad-hoc avec des opportunités manquées

Liens entre humanitaire et développement peu fonctionnels pour la prise en charge de la malnutrition et la sécurité alimentaire. Articulation défense-sécurité-développement limitée (positionnement de projets développement pour maximiser les retombées sécuritaires par exemple)

Ensemble du portefeuille d'interventions UE / États membres peu lisible, sans complémentarités ou maximisation des positionnements et possibilités d'intervention respectifs

Enjeux de coordination avec les autres PTF clés (Banque Mondiale, Nations Unies) au poids important dans le dialogue politique

- Au niveau de la DUE ou de Bruxelles, assurer les échanges avec les DUE des pays frontaliers et autres pays pertinents² lors de la programmation et du suivi pour identifier les opportunités de complémentarités et répliquer des approches en particulier pour les problématiques transfrontalières.
- Assurer un cadre de concertation pour l'ensemble des acteurs de l'UE intervenant en Mauritanie de façon systématique (au moins annuellement).
- Renforcer les interactions entre les différentes DG pour la définition d'actions coordonnées et complémentaires, incluant sur les effets conjoints des actions sécurité et développement (analyses de besoins et définition des priorités partagés, renforcement de la communication et du partage d'information, planification conjointe).
- En particulier, pour la prise en charge de la malnutrition et sécurité alimentaire, renforcer les synergies au sein du Nexus pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec la DG ECHO à travers les actions suivantes: i) Partager systématiquement les informations sur les projets, les stratégies et les évaluations ; ii) Organiser des réunions ad hoc, et des visites conjointes de terrain si possible ; iii) Les cadres logiques des projets respectifs traitant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle peuvent inclure certains indicateurs complémentaires, qui couvrent d'une part le traitement de la malnutrition aiguë sévère par ECHO, et de l'autre les causes structurelles de la malnutrition chronique par les projets de développement ; iv) La DUE pourrait également appuyer ECHO auprès du Ministère de la Santé afin que celui-ci s'approprie les indicateurs de nutrition ; v) La DUE pourrait mieux intégrer dans l'AMCC les résultats de l'approche institutionnelle à laquelle s'est associé ECHO en matière d'alerte précoce.
- Assurer une cartographie mise à jour des interventions UE et États membres, l'identification et l'utilisation des avantages comparatifs de chaque acteur. En cas de manque de participation des EM, activer les leviers disponibles : intervention du siège, intégration des exigences de coordination dans les accords de partenariat des projets, intervention au niveau diplomatique.
- Renforcer la collaboration, au siège et dans le pays, entre l'UE et les principaux partenaires sectoriels (p. ex. Banque Mondiale, Nations-Unies, et dans le secteur de la santé, OMS, GFF, Fonds mondial et Gavi) pour renforcer le poids de l'UE dans le dialogue politique, traiter les goulots d'étranglement et questions politiques et harmoniser les approches (discussions à plusieurs niveaux UE / Bruxelles avec implication des EM en cas de blocage).

² Certains modes de coopération ont été testés, via des pays tiers, comme le Maroc ou la Tunisie, qui semblent présenter un intérêt particulier dans le cadre d'approches transfrontalières, et de façon générale pour renforcer l'articulation des actions de coopération avec les pays du Monde arabe.

La coordination reste le fait des PTF et est parfois limitée dans certains secteurs de concentration

Bailleurs non-traditionnels opérant hors cadre avec des montants conséquents

- Soutenir la planification du rôle de l'État en matière de coordination en lien avec les projets appuyés.
- Soutenir les interactions avec les bailleurs non-traditionnels, notamment autour des stratégies de développement du gouvernement, avec le gouvernement et potentiellement les agences de mise en œuvre et la société civile, en lien avec les appuis consentis par l'UE aux stratégies nationales et institutionnels (renforcement des échanges, partage d'information, réunions en impliquant éventuellement le gouvernement, autres pays de la zone – type Maroc).

R5

Renforcer les mécanismes de suivi et ajuster les interventions afin d'accroître la redevabilité mutuelle et l'efficacité ainsi que pour identifier les effets consolidés de la stratégie et structurer davantage l'implication des agences de coopération des États membres.



Cette recommandation est liée principalement aux Conclusions 6 & 8.

Priorité : Haute importance à l'horizon moyen terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'économie.

Pistes d'action principales :

- R.5.1. Assurer le suivi et le pilotage de l'atteinte des objectifs de la stratégie et des interventions annuellement, y compris au niveau des appuis institutionnels, potentiellement en utilisant l'outcome mapping, et y compris au niveau des effets et impacts opérationnels, au-delà des analyses ad hoc de projets.
- R.5.2. Au niveau de Bruxelles, dans le nouveau système mis en place (OPSYS), développer le suivi et le niveau de mise en œuvre des stratégies, objectifs sectoriels et projets afin de renforcer le pilotage des projets, dont le suivi de l'assistance technique.

Que faut-il améliorer ?

Progrès par rapport aux objectifs stratégiques pas réellement suivis avec peu d'éléments sur les effets et impacts

Nombreux projets faisant face à des enjeux et retards importants avec des décalages d'un FED, sans réelle mesure de correction rapide permettant d'assurer l'efficacité

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

- Assurer le suivi et le pilotage de l'atteinte des objectifs de la stratégie et des interventions annuellement, y compris au niveau des appuis institutionnels, potentiellement en utilisant l'outcome mapping, et y compris au niveau des effets et impacts opérationnels.
- Au niveau de Bruxelles, assurer le pilotage via un logiciel dédiée, potentiellement OPSYS.

Part croissante des appuis mise en place par les États membres avec de **nombreux enjeux politiques et diplomatiques** ne permettant pas toujours d'assurer l'efficacité des appuis

De **nombreux retards ou enjeux administratifs et financiers** sur l'utilisation des instruments et les risques dans les appuis locaux

Absence de prise en compte de la redevabilité aux populations de la part des institutions

- Renforcer les mécanismes de planification stratégique et redevabilité des agences de coopération des EM (analyses collectives des besoins prioritaires et approches les plus stratégiques, suspendre la coopération en cas de non-performance).
- Renforcer la gestion administrative et financière des interventions, notamment à travers un accroissement des RH spécialisées à la DUE sur les thématiques traitées par les projets et appuyer les capacités des AT sur les questions administratives et financières.
- Soutenir l'intégration de mécanismes de communication, remontée des plaintes et observations de la part des communautés lors de la mise en place des projets.

Recommandations sectorielles

R6

Gouvernance: Renforcer la professionnalisation et la crédibilité de la société civile dans les secteurs stratégiques, et étendre les actions « pilotes » de développement territorial, de protection des droits humains, d'autonomisation des femmes, et d'appui aux réformes des finances publiques.



Cette recommandation est liée principalement aux Conclusions 9 et 10.

Priorité : Haute importance à l'horizon moyen terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DG INTPA.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DUE, États membres, Ministère de l'économie, Ministères sectoriels.

Pistes d'action principales :

- R.6.1. Soutenir des actions visant l'accroissement de l'autonomie des acteurs locaux suivant une approche de développement territorial.
- R.6.2. Réserver une enveloppe spécifique à l'appui de la société civile dans le cadre de la future programmation dans une optique d'interaction entre société civile avec le Gouvernement et le secteur privé. De façon transversale, ancrer l'intégration de la dimension société civile dans les secteurs prioritaires.
- R.6.3. Soutenir un programme transformatif sur les dimensions liées à l'égalité des genres, à l'autonomisation des femmes, et assurer la continuité de l'appui aux ONG notamment pour la prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre et la sensibilisation des décideurs, des magistrats et des communautés à ces problématiques.
- R.6.4. Soutenir la responsabilisation et l'insertion économique des jeunes
- R.6.5. Soutenir / faciliter la reprise de la cadence des réformes des finances publiques.
- R.6.6. Intégrer de manière transversale dans les programmes sectoriels et l'appui aux OSC, un volet spécifique pour l'amélioration de l'accès à l'État civil.

Décentralisation / Blocages du processus de décentralisation et déconcentration et résistance de l'administration au transfert de moyens vers le niveau décentralisé. Structures décentralisées pas toujours impliquées dans les interventions

Société civile / Besoin d'appui spécifique à la société civile et de soutien à la participation citoyenne à la vie publique

Société civile / Faible capacité des OSC d'agir collectivement comme acteur de gouvernance dans les secteurs d'intervention de l'UE

Faible appropriation des bénéficiaires des interventions en appui à la réforme du secteur de la justice, faible qualité et contenu des actions de renforcement de capacités des professionnels de la justice à travers l'utilisation de l'expérience des pairs

Finances publiques / Indicateurs faibles relevés par l'étude PEFA constituant un frein à l'assainissement des finances publiques

Egalité des genres – Droits humains / Recrudescence des violences envers les femmes et faiblesse du dispositif de prise en charge des victimes

- Soutenir des actions qui ambitionnent d'ancrer la maîtrise d'ouvrage communale dans les actions de développement local en capitalisant sur les projets (pilotes) de développement territorial / local (comme "Kiffa déchet") comme point d'entrée à l'appui à la décentralisation et au développement local et l'intégration ces dimensions dans les appuis aux secteurs prioritaires
- Appuyer des projets de développement territorial avec la commune dans le « driver seat » en particulier dans les domaines de la gestion des déchets, l'énergie renouvelable ou la transformation numérique.
- Assurer le rôle des structures décentralisées dans les différentes étapes de la programmation
- Soutenir l'effectivité de la politique de déconcentration

- Soutenir la société civile en profitant du calendrier favorable (récente adoption du nouveau cadre juridique plus libéral en Mauritanie) et explorer la possibilité de réserver une enveloppe spécifique à l'appui de la société civile dans le cadre de future programmation pour amorcer des passerelles de dialogue et d'interaction avec le Gouvernement et le secteur privé en particulier dans les secteurs de la jeunesse, genre, justice, de la santé, de la formation professionnelle, des finances publiques, de la migration et de l'agriculture / élevage.

- Capitaliser sur le projet "gouvernance de la pêche" pour aller graduellement vers un mainstreaming de la dimension société civile dans les secteurs de la gouvernance.

- Mettre en œuvre « l'accord de principe » d'inclure les magistrats et les greffiers en fonction comme homologues des experts étrangers pour éviter la résistance / blocage des réformes du secteur de la justice dans le cadre du PARJ.

- Soutenir / faciliter la reprise de la cadence des réformes des finances publiques

- Continuité de l'appui aux ONG notamment pour la prise en charge des victimes de VBG et la sensibilisation des décideurs, des magistrats, de la police, du secteur médical, des représentants religieux et des communautés à ces problématiques
- Intérêt de soutenir un programme transformatif sur les dimensions liées à l'égalité des genres (inspiration programmes similaires dans les pays du Maghreb)³

État civil / persistance des difficultés de l'accès équitable à l'État civil notamment pour les femmes et les enfants avec des conséquences sur l'accès aux services de l'éducation et de la santé. Certaines barrières demeurent pour l'accès au primaire et surtout au secondaire comme un acte de naissance est requis pour l'entrée en 6ème, malgré quelques exemples de dérogation spéciales dispensées par les autorités locales.

- Intégrer un appui spécifique pour améliorer l'accès à l'État civil dans les programmes sectoriels notamment la santé et la formation professionnelle et aussi à la société civile pour le plaidoyer.

R7

Sécurité: Renforcer le traitement des risques sécuritaires immédiats avec un cadre stratégique d'ensemble, le ciblage des flux transfrontaliers et la convergence des appuis nationaux des différents pays concernés.



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 10.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DUE, SEAE, FPI, DG INTPA.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DG HOME, Ministère de l'économie, États membres.

Pistes d'action principales :

- R.7.1. Cibler la lutte contre les réseaux criminels et trafics transfrontaliers dans le Nord du pays (renseignement, investigation), incluant trafic de drogue et d'or, en appuyant gendarmerie et police (police judiciaire, DSE), et flux financiers illicites.
- R.7.2. Favoriser l'appui au retour des membres de groupes armés / repentis
- R.7.3. Appuyer le rôle des officiers de police judiciaire au niveau des forces armées, notamment groupements spéciaux d'intervention pour contribuer à l'identification / démantèlement des réseaux. Favoriser les appuis impliquant plusieurs FDS.
- R.7.4. Soutenir la prise en compte transfrontalière des enjeux sécuritaires notamment via le G5 Sahel et de façon bilatérale en appuyant les échanges entre pays, les liens FDS et G5 Sahel et l'articulation programmation nationale / programmation régionale.
- R.7.5. Soutenir le lien entre approches radicalisation, sécurité et défense au niveau régional, et national, et la prise en compte des enjeux sécuritaires dans les actions de développement, incluant ciblage des zones enclavées et populations marginalisées.

Que faut-il améliorer ?

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

Objectifs / Questions des trafics dans le Nord du Sahel qui nourrissent le conflit sahélien et qui n'ont été que marginalement prises en compte, y compris dans une perspective d'articulation avec les actions militaires

- Cibler la lutte contre les réseaux criminels et trafics transfrontaliers dans le Nord du pays (renseignement, investigation), incluant trafic de drogue et or en appuyant gendarmerie et police (police judiciaire, DSE) et les opportunités d'appui pour le ciblage des flux financiers illicites.

³ Par exemple le Programme gouvernemental pour l'égalité (PGE) du Gouvernement du Royaume du Maroc.

Articulation niveau régional / national

Convergence limitée entre la programmation nationale et la programmation régionale, et la programmation nationale des pays frontaliers, malgré l'appartenance au G5 Sahel. Forces de sécurité et aspect sécurité relativement peu pris en compte au niveau du G5 Sahel, qui met l'accent sur les actions militaires

Articulation niveau régional / national.

Appui de l'UE aux stratégies et approches mauritaniennes, mais engagement opérationnel des FDS mauritaniens dans une approche régionale reste limité même si l'UE a financé de nombreuses structures régionales concentrées en Mauritanie

Mode d'intervention /

Superposition des projets avec de multiples acteurs et instruments sans vision claire de leur complémentarité ou pilotage d'ensemble

Approche sécurité /

développement. Lien FDS et groupes de populations marginalisées. Analyse des effets d'une approche sécurité-développement. Liens entre programmation par les acteurs de développement et les enjeux sécuritaires pour soutenir cette approche et limiter le financement à des acteurs militaires

Radicalisation / Pas de retour de membres de groupes armés et de repentis depuis la crise malienne

- Appuyer le rôle des OPJ au niveau des forces armées, notamment GSI. Favoriser les appuis impliquant plusieurs FDS pour soutenir les approches interservices.
- Analyser les opportunités de ciblage des flux financiers illicites qui nourrissent le conflit sahélien.
- Soutenir la prise en compte transfrontalière des enjeux sécuritaires notamment via le G5 Sahel et de façon bilatérale en appuyant les échanges entre pays et en renforçant les liens FDS et G5 Sahel et l'articulation programmation nationale / programmation régionale.
- Renforcer les synergies avec les programmations nationales des pays frontaliers, notamment Maroc, Mali (opportunités d'activités communes sur certaines pratiques ou le ciblage de certains flux criminels spécifiques) et Algérie.
- Soutenir une analyse conjointe de l'UE (potentiellement avec les États membres) avec les autorités mauritaniennes sur la mise en œuvre d'une approche régionale opérationnelle au niveau sécuritaire.
- Renforcer la planification stratégique dans le secteur et la lisibilité du portfolio d'interventions pour un pilotage d'ensemble au niveau régional et national.
- Soutenir le maillage du territoire par les FDS, notamment dans les zones enclavées et auprès des populations fragiles pour assurer le lien FDS et populations.
- Analyser les effets du groupement nomade quand plusieurs patrouilles auront été réalisées pour voir les opportunités d'extension ou réplique dans d'autres zones enclavées.
- Soutenir les liens entre la programmation du développement et les enjeux sécuritaires (prises en compte des enjeux sécuritaires dans la programmation du développement, partage d'information entre acteurs, synergies, etc..).
- Favoriser l'appui au retour des membres de groupes armés / repentis.

Education / Besoin de soutien des enfants talibés

Cohérence d'ensemble et capitalisation / Au sein de chaque projet de prévention de la radicalisation, outils et approches développés sans capitalisation au niveau national ni au niveau régional

Lien radicalisation / sécurité
Au niveau régional comme au niveau national, déconnection des interventions sécurité et radicalisation

- Secteur de l'éducation – soutenir les actions du gouvernement, dans les centres d'accueil pour les enfants talibés, qui pourraient être accompagnées par des appuis complémentaires, notamment pour favoriser les passerelles avec l'enseignement formel.
- Capitaliser sur les outils développés au niveau de la PVE, lutte contre la radicalisation pour utilisation au moins par les pays du G5 autour d'approches communes.
- Soutenir le lien entre approches radicalisation et sécurité au niveau régional, et national, entre les projets et des structures en charge de ces sujets.

R8

Migration: Favoriser une approche plurisectorielle et transfrontalière de la migration en lien avec le développement économique du pays et le renforcement de l'État de droit dont la prise en compte des vulnérabilités des populations migrantes.



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 11.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de l'économie, DG HOME, États membres.

Pistes d'action principales :

- R.8.1. Renforcer l'intégration de la migration dans les cadres de développement du pays, et dans la programmation de l'UE de façon transversale dans les secteurs et dans la planification économique, notamment en matière d'éducation et d'emploi. Renforcer la structuration des secteurs clés d'emploi des migrants (pêche, orpaillage, travail domestique, BTP) avec implication des différentes structures du secteur dont les organisations et associations professionnelles.
- R.8.2. Favoriser l'accès à la justice pour les migrants victimes d'abus et soutenir la collecte de renseignement et les investigations en matière de lutte contre la traite et le trafic, ainsi que l'entraide pénale.
- R.8.3. Renforcer les approches transfrontalières (correspondances entre les projets avec le Mali notamment, lien avec les projets d'insertion économique dans les pays sources, investigation sur les filières criminelles, lien avec les projets dans les zones frontalières notamment sur la sécurité maritime).
- R.8.4. Soutenir la structuration des associations de migrants et l'information dans les zones sources et aux frontières sur les procédures de la migration.
- R.8.5. Augmenter le budget alloué à l'assistance directe pour les migrants sujets aux retours forcés dans le cadre de l'accord bilatéral de réadmission entre l'Espagne et la Mauritanie, et ceux interceptés par les forces de sécurité mauritaniennes.
- R.8.6. Conduire une analyse des dynamiques de gouvernance des différents groupes sociaux en Mauritanie.

Gouvernance économique / Absence de prise en compte de la migration dans la planification économique et les stratégies de développement, en lien avec les besoins en termes de main d'œuvre, et les enjeux spécifiques des différents groupes sociaux

Approche gouvernementale / La révision du plan d'action de la stratégie permet de fédérer plusieurs ministères alors que la mise en place de structures spécifiques n'a pas fonctionné dans le passé

Structuration des secteurs clés / Certains secteurs emploient une part importante de populations migrantes, sans encadrement réel, protection des travailleurs, causant donc des risques sociaux et sécuritaires, sans capitalisation sur la contribution du secteur et alors que les actions passées d'appui à certains secteurs via des organisations professionnelles ont bien fonctionné

Cohérence entre projets / Les projets en Mauritanie n'ont pas de correspondance avec la programmation des pays frontaliers et dans les zones sources ou de transit

Stratégie de partenariats / Existence d'associations de migrants dynamiques, favorisant les bonnes relations avec les autorités ainsi que le suivi des groupes de migrants, mais peu soutenues

État de droit, appui aux besoins vitaux & retours forcés / La part allouée aux ONG pour l'assistance directe reste très marginale et ne permet pas de couvrir les besoins liés au volume des retours forcés

État de droit / opportunités liées aux nouvelles lois. Les nouvelles lois sont un signe positif d'avancées pour la lutte contre les phénomènes criminels liés à la migration et des opportunités existent pour favoriser la collecte de preuve auprès des victimes, les capacités d'investigation de la DST, en lien avec les autres services traitant du phénomène (gendarmerie)

- Renforcer l'intégration de la migration dans les cadres de développement du pays, et dans la programmation de l'UE de façon transversale dans les secteurs et dans la planification économique, notamment en matière d'emploi, et en lien avec ceci favoriser la régularisation de leur accès au travail.

- Soutenir le gouvernement dans son approche interministérielle de la gestion de la migration.

- Renforcer les leviers de développement la structuration des secteurs clés d'emploi des migrants (nouveaux secteurs en phase d'expansion comme l'orpillage commun à la sous-région, travail domestique, BTP) avec implication des différentes structures du secteur dont les organisations et associations professionnelles.

- Renforcer les approches transfrontalières conjointes (correspondances entre les projets avec le Mali notamment, lien avec les projets d'insertion économique dans les pays sources, investigation sur les filières criminelles, lien avec les projets dans les zones frontalières notamment sur la sécurité maritime).

- Soutenir la structuration des associations de migrants.

- Augmenter le budget alloué à l'assistance directe en rapport avec le volume des retours forcés, notamment la prise en charge des soins de santé.

- Soutenir la collecte de renseignement et les investigations en matière de lutte contre la traite et le trafic, ainsi que l'entraide pénale.

État de droit / Populations migrantes peu informées de leur droit et des procédures d'entrée en Mauritanie, ce qui les rend vulnérables aux réseaux de trafiquants

État de droit / Lutte contre les abus de droits humains et contre la criminalité
Niveau d'abus reste significatif mais peu documenté, peu suivi et donc fait difficilement l'objet de poursuites

État de droit / Absence de régularisation de la situation des migrants. Les difficultés à régulariser la situation des populations migrantes maintient un certain niveau de vulnérabilité et compromet aussi la bonne gestion des flux par les autorités.

- Soutenir l'information dans les zones sources et aux frontières auprès des populations migrantes (panneaux d'information, séances de sensibilisation dans les communautés sources).
- Favoriser l'accès à la justice pour les migrants victimes d'abus, trafic illicite et traite.
- Considérer l'appui à l'accès à la justice pour l'accès aux titres de séjours et documents d'identité.

R9

Santé: Consolider les acquis du programme d'appui dans le secteur de la santé (PASS) en matière de partenariat, d'appui aux réformes structurantes et à la poursuite de la couverture santé universelle selon ses trois grandes dimensions (offre, demande et qualité des soins).



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 12.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de la santé.

Pistes d'action principales :

- R.9.1. Appuyer, ou continuer d'appuyer, les priorités suivantes du secteur santé en Mauritanie : les soins de santé primaires, la collaboration multisectorielle, les capacités en santé publique, l'approche communautaire, le droit à la santé, la mise sur pied d'un fonds commun pour la CSU.
- R.9.2. Adapter le design du prochain PASS au regard des limites constatées du PASS actuel au niveau de la durée de l'exécution du programme, de la collaboration entre les deux volets du programme et des indicateurs de suivi (ou marqueurs de progrès) du renforcement institutionnel.
- R.9.3. Améliorer, de façon structurelle, la cohérence des processus de la coopération européenne, d'une part entre la coopération bilatérale et la participation aux initiatives mondiales de santé, d'autre part entre la coopération sanitaire et les autres secteurs.
- R.9.4. Renforcer le climat de collaboration avec les partenaires mauritaniens et les PTF, appuyer le renforcement du leadership national, et renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile et le secteur privé.

Que faut-il améliorer ?

Cohérence des processus de la coopération européenne

Comment l'améliorer ? (Pistes d'action complémentaires)

- Renforcer la cohérence entre ce que fait l'UE en bilatéral et sa contribution aux initiatives globales de santé, par exemple en instaurant un mécanisme de rapportage et de redevabilité (notamment avec le Partenariat CSU mais aussi les fonds mondiaux et le GFF).

Bonnes dynamiques enclenchées par les interventions passées à ajuster davantage au contexte

- Soutenir les interventions multisectorielles (notamment en renforçant les ponts entre santé, assainissement et nutrition) et le Nexus humanitaire/développement (par exemple, en vue de faciliter la transition entre assistance alimentaire d'urgence ECHO et renforcement de la résilience alimentaire à moyen terme).
- Poursuivre l'appui au renforcement des piliers du système de santé – en particulier, renforcer la culture de l'utilisation de l'information sanitaire, la formation et la gestion des ressources humaines et la politique des médicaments et produits médicaux.
- Poursuivre l'appui au renforcement des piliers du système de santé – en particulier, renforcer la culture de l'utilisation de l'information sanitaire, la formation et la gestion des ressources humaines et la politique des médicaments et produits médicaux.
- Appuyer le gouvernement mauritanien à améliorer l'efficacité des dépenses de santé et en particulier, renforcer les soins de santé primaires, qui sont probablement la priorité absolue en Mauritanie, et revoir l'organisation du système de santé selon l'approche du district sanitaire (cf. le modèle de district pilote testé avec le PASS).
- Adopter une approche différenciée selon le milieu (urbain-rural) pour répondre aux défis de l'urbanisation.
- Accélérer la déconcentration / décentralisation (des financements et des ressources humaines) et appuyer le développement la santé communautaire (y compris au niveau du financement et de la gouvernance) en lui donnant les moyens de pérenniser ses actions.
- Renforcer l'appui à la planification au niveau décentralisé (y compris à travers des analyses de situation régionales), garantir l'opérationnalité du PNDS et la cohérence entre les différents outils de planification, dont le budget-programme.
- Encourager la collaboration multisectorielle au niveau technique (intégration d'activités de nutrition dans les soins de santé primaire, collaborations avec les départements en charge des déterminants de la santé tels que l'eau, l'assainissement et l'éducation). Ceci nécessite d'avoir une coordination au plus haut niveau de l'État pour la CSU, et pourrait s'envisager en collaboration avec les autorités en charge du Programme gouvernemental « Taazour » récemment adopté.
- Considérant le manque criard de spécialistes en santé publique en Mauritanie, il serait utile d'appuyer la formation dans ce domaine et de faire évoluer l'appui institutionnel vers un réel transfert de compétences ; et de même, appuyer le renforcement des capacités de recherche nationales.
- Renforcer le dialogue sur l'équité et le droit à la santé (en particulier en matière de santé reproductive et sexuelle et de lutte contre les discriminations) en tenant compte des aspects multiculturels

**Durée d'exécution,
communication insuffisante**

**Absence de suivi des effets
institutionnels**

**Renforcer le climat de
collaboration** avec les partenaires
mauritaniens et les PTF

- Continuer à appuyer la disponibilité de médicaments de qualité, y compris à travers la révision de la loi y afférente.
- Prévoir une durée d'exécution suffisante (y compris pour les investissements).
- Faciliter la communication voire l'intégration entre le PASS et l'AI-PASS et étoffer l'équipe de gestion locale du PASS.
- Intégrer des indicateurs (ou marqueurs de progrès si l'on opte pour la méthode de l'outcome mapping) permettant d'assurer le suivi-évaluation des activités de renforcement institutionnel.
- Éviter autant que possible d'être trop insistant et exigeant vis-à-vis des autres PTF ainsi que de réduire les occasions de « concurrence » entre PTF, en continuant de favoriser le leadership national, même si cela prend du temps. En particulier, s'assurer de la pleine appropriation du fonds commun pour la CSU.
- Renforcer la collaboration et exploiter les complémentarités avec les organisations de la société civile et le secteur privé.
- Encourager les collaborations régionales et la coopération sud-sud.

R10

Croissance inclusive et durable: Poursuivre et renforcer l'approche actuelle de chaîne de valeur des projets dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'agriculture durable aux niveaux central et déconcentré avec un cadre programmatique plus efficient et assumer pleinement le leadership de l'UE dans ce secteur ainsi que l'objectif de transition vers une économie verte et bleue.



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 13.

Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère du Développement rural, acteurs étatiques régionaux, Enabel.

Pistes d'action principales :

- R.10.1. L'UE devrait prendre la direction du groupe SANAD en Mauritanie, pour succéder à la Banque mondiale. Cet engagement confirmerait l'importance du secteur dans la stratégie du PIN.
- R.10.2. Sur la base des leçons apprises du RIMRAP, il convient notamment de : garder l'architecture des projets aussi simple que possible ; clarifier la hiérarchie des acteurs autour de la fonction de coordination ; assurer la flexibilité des cadres logiques ; améliorer la concertation avec les acteurs étatiques régionaux.
- R.10.3. Appuyer la mise en place d'une cartographie des acteurs et des projets par le MDR, ainsi que son actualisation régulière.
- R.10.4. Favoriser un cadre plus large de transition vers une économie verte et bleue afin de renforcer la résilience et permettre une croissance forte, durable et inclusive.

Visibilité de l'UE limitée ainsi que l'efficacité et l'efficacité des projets

- Si les ressources humaines le permettent, l'UE devrait prendre la direction du groupe SANAD en RIM, pour succéder à la Banque mondiale à ce poste. Cet engagement confirmerait l'importance du secteur dans la stratégie du PIN. Il assurerait un cadre de revue de politique sectorielle régulière et une plateforme de dialogue sectoriel avec tous les acteurs. L'objectif serait ensuite de passer la direction du groupe au MDR
- Sur la base de l'expérience du RIMRAP, simplifier l'architecture des nouveaux projets ; limiter au strict nécessaire le nombre d'acteurs selon les besoins et les compétences prouvées (comme pour RIMDIR, RIMFIL et AMCC II ; SAFIRE est trop complexe)
- Clarifier la hiérarchie des acteurs ; s'il y a un AT chargé de la coordination, lui assurer une place plus élevée que les acteurs de mise en œuvre dans l'organigramme du projet ; le responsable du projet ou de la coordination doit aussi être proche du ministère de tutelle
- Assurer la flexibilité du cadre logique du projet : les objectifs et les indicateurs doivent pouvoir être adaptés en fonction des besoins, lesquels peuvent fluctuer
- Alternativement (surtout pour les ONGs), assurer une réserve d'urgence suffisante dans les projets afin de fournir une réponse rapide aux nouvelles priorités
- Assurer une concertation optimale avec les acteurs étatiques régionaux (walis, délégations) au travers d'une structure de réunions régulières, cadre décisionnel transparent en gestion directe ; et assurer la traduction en arabe des documents essentiels.
- Poursuivre le renforcement institutionnel entamé par l'AECID sous le RIMRAP au travers d'un nouveau projet, dont les composantes seraient définies avec le MDR. Ce projet devrait notamment permettre de mieux appuyer les capacités des acteurs étatiques régionaux.
- Appuyer la mise en place d'une cartographie par le MDR (sujet du cadre de concertation) et appuyer l'actualisation régulière de cette cartographie par les acteurs étatiques régionaux, au travers des projets. La cartographie pourrait s'inspirer des approches déjà appliquées par certaines agences des Nations unies (par ex. cartographie utilisée par le PAM pour les évaluations stratégiques).

Croissance inclusive et durable: Favoriser les opportunités de synergies et de leviers mutuels ‘gagnant-gagnant’ entre projets, notamment entre les financements dans le secteur de la ‘sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l’agriculture durable’, des programmes de gestion durable des ressources naturelles, notamment des terres, de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, et de l’insertion professionnelle après les formations techniques et professionnelles.



Cette recommandation est liée principalement à la Conclusion 13

Priorité : Importance moyenne à l’horizon court terme.

Responsabilité de la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère du Développement rural, Ministère de l’Education nationale, de la Formation professionnelle et de la Réforme, Enabel, partenaires (p. ex. ILO-BIT, Oxfam pour le programme SAFIRE).

Pistes d’action principales :

- R.11.1. Les partenaires de mise en œuvre SANAD et des projets de stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées et l’insertion professionnelle après les FTP devraient systématiquement inclure un chapitre ‘recherche de synergies’ dans leurs rapports, et aborder la question dans les Comités de suivi opérationnels.
- R.11.2. Parmi les synergies, la recherche de débouchés professionnels après les formations FTP, notamment pour les femmes et les jeunes devrait figurer en bonne place.
- R.11.3. L’approche structurante de la FTP devrait encore être renforcée par diverses mesures, notamment le suivi statistique des résultats, des analyses de demandes du marché, et des mesures d’accompagnement pour les femmes.
- R.11.4. En outre, la gestion durable des terres joue un rôle crucial pour le développement agricole durable et la sécurité alimentaire. Dans ce sens, des synergies devraient être recherchées avec les programmes de gestion des ressources naturelles et des initiatives régionales tels que la Grande Muraille Verte, dont le siège se trouve en Mauritanie.

Que faut-il améliorer ?

Comment l’améliorer ? (Pistes d’action complémentaires)

Synergies insuffisantes entre projets SANAD et EUTF, en particulier pour la FTP

- Sans mettre en place de structure lourde pour la DUE, les partenaires de mise en œuvre SANAD devraient systématiquement inclure un chapitre ‘recherche de synergies’ dans leurs rapports réguliers, et aborder la question dans les Comités de suivi opérationnels- mettre en place des cadres de coordination structurés avec les ministères concernés et avec le secteur privé
- Parmi les synergies doit figurer en bonne place la recherche de débouchés professionnels après les formations FTP, notamment pour les femmes et les jeunes.
- L’approche structurante de la FTP devrait être davantage renforcée par : i) le suivi statistique des résultats ; ii) plus de dispositions d’insertion avec les autres institutions / acteurs ; iii) des analyses de demandes du marché ; iv) plus de sensibilisation envers les jeunes sur ce qu’ils peuvent attendre des formations ; v) plus d’accès à la microfinance ; vi) des mesures d’accompagnement pour les femmes (garderies...).
- En ce qui concerne la pêche artisanale, il faudrait aussi mieux exploiter les possibilités d’insertion offertes par les organisations de la société civile (associations, fédérations).

